

information aux parents



9^e année secondaire



déroulement

- Mot de bienvenue
- Informations de la Direction
 - déplacement en classe --
- Information des titulaires

Pour toute question concernant le contenu de cette présentation, nous vous remercions d'envoyer un courriel à:

M. Alexandre Nicod, doyen VG alexandre.nicod@vd.ch

M. Martial Girardet, doyen VP martial.girardet@vd.ch

présentation

Maitre.sse.s de classe

Mesdames

Cassandra Le Fournier/
Faye Devenoges

Zohra Mallem

Anne Menetrey

Monsieur

Guillaume Héritier

Direction

Messieurs

Alexandre Nicod,
doyen VG

Martial Girardet,
doyen VP

informations de la Direction

- cadre légal et sources d'information
- transports
- communication
- Réseaux sociaux
- congés et absences
- Cadre Général de l'Evaluation (CGE)
- le début d'un nouveau cycle de trois ans
- promotion, réorientation
- vos questions

cadre légal et informations

Loi sur l'Enseignement Obligatoire LEO

Sur notre site

Diaporama de la soirée

Règlement interne
d'établissement (RIE)

Sur le site de l'Etat de Vaud

LEO et Règlement d'application (RLEO)

Cadre Général de l'Evaluation

Plan d'études romand (PER)

Brochure *Présentation du Cycle 3*

sécurité - parking

Nos élèves se déplacent à pied, parfois à vélo, aux abords du stationnement, voire dedans.

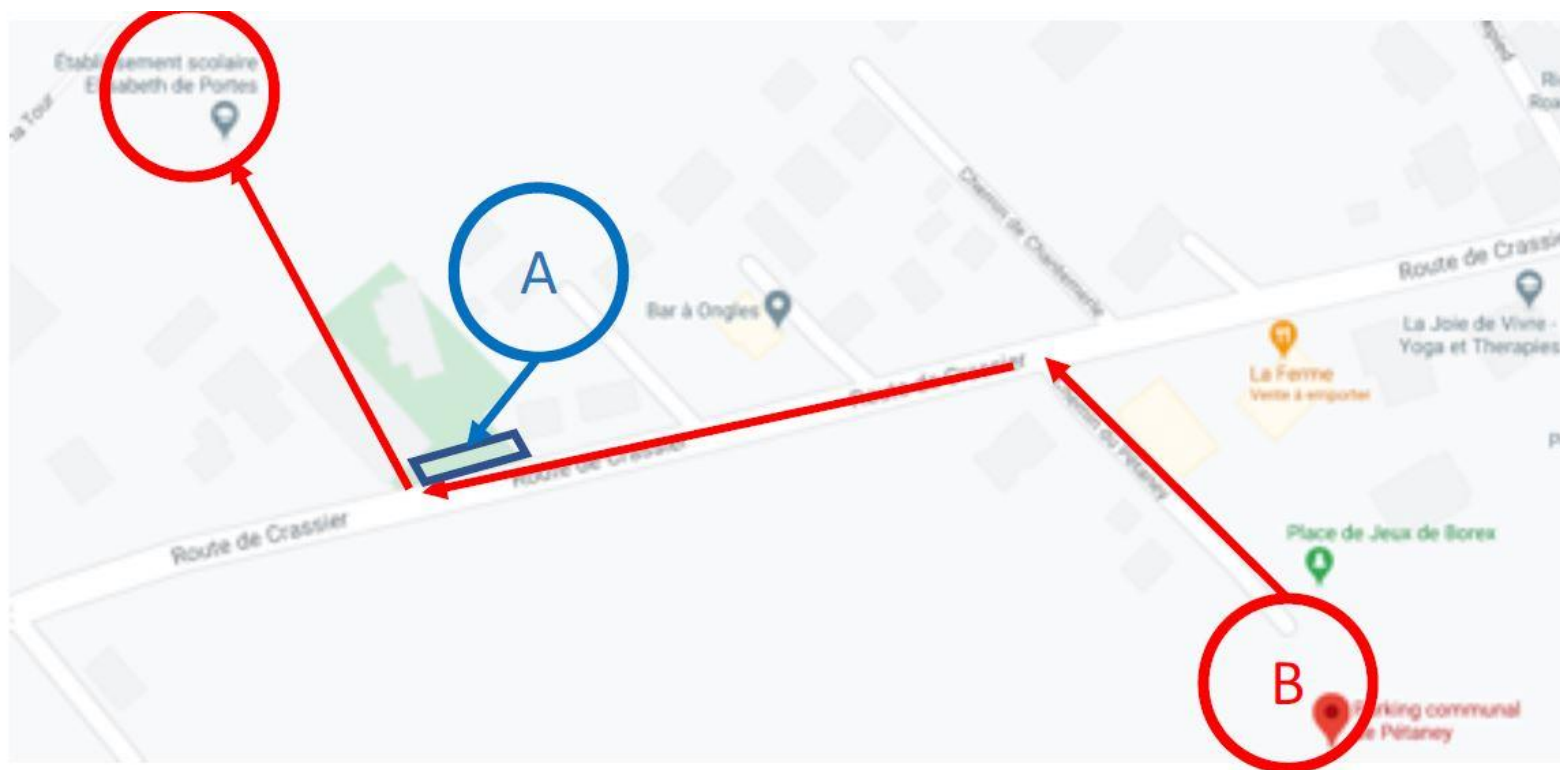


Au début et à la fin des cours, la circulation et les manœuvres des automobiles dans le stationnement sont dangereuses pour nos élèves.

véhicules privés

Option A: utiliser l'**arrêt dépose** juste à l'entrée du parking

Option B: déposer et reprendre votre enfant au parking du Pétaney (trois minutes à pied)



Bus scolaire

- Un bus est attribué à chaque élève
- Le nombre de place est limité
- Importance que chaque élève prenne le bus qui lui est attribué. En cas de demande exceptionnelle : faire une demande auprès de l'AEE.



communication

www.esep.eduvd.ch

référence en matière de
communication



**créer un compte parents pour
recevoir les notifications et pour
inscrire son enfant au service de
garde**



consulter le Mémento



site internet

les services en ligne
service de garde

les notifications



TeamUp

[consulter le cadre
d'utilisation](#)



Crassier - Elisabeth de Portes EPS

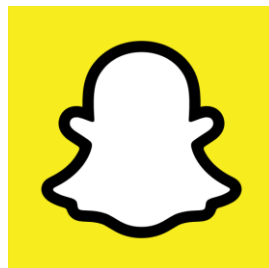
« » ↺ Aujourd'hui ↻ 29 août - 4 sept. 2022	
S35	29 août 2022 🔒 Semaine scolaire 2 - 7 semaines avant les vacances
7:00	
8:00	7:45 🇫🇷 FRA 7:45 🇩🇪 ALL
9:00	8:35 🌐 GEO 8:35 🇸🇨🇦 SCN
10:00	9:25 🇩🇪 ALL
11:00	10:30 🇯🇵 MAT 10:30 🇧🇪 MUS
12:00	12:15 🇯🇵 7P/4-ANG 12:15 🇫🇷 FRA
13:00	13:05 🇯🇵 MAT
14:00	

éducateur en milieu scolaire

- Denis CARNAL
- denis.carnal@pre-de-vert.ch
- 079 261 24 17 (lundi après-midi, mardi et jeudi)



réseaux sociaux



Vigilance !



ressources

www.sois-prudent.ch

www.147.ch

www.ciao.ch

www.jeunesetmedias.ch

www.vd.ch/unite-psps

congés et absences

- Demandes de congé - décision 131 de Mme A.-C. Lyon
 - Argumenter la demande
 - Respecter le délai de quinze jours
- Absences
- Gestion informatisée sur le site de Borex-Crassier
 - Annonce par téléphone, au secrétariat, avant le début des cours
 - Justification écrite au retour

congés joker

conditions à respecter :

- Il est possible de prendre **au maximum 2 demi-journées de congé joker à la fois**, même si elles sont séparées par un week-end, des vacances, un jour férié ou un congé collectif ;
- Un congé joker **s'annonce par écrit directement à la maîtresse ou au maître de classe au moins 2 jours à l'avance ;**
- **maximum 6 demi-journées de congé joker par année scolaire ;**
- Pas possible si l'élève a déjà eu l'équivalent de 2 semaines de congé (motivé + joker) durant l'année scolaire ;
- Annulation au moins 2 jours à l'avance. Sinon, le congé joker sera considéré comme utilisé.

congés joker

Les congés joker ne sont pas possibles :

- lors des sorties pédagogiques, courses d'école, camps, etc. ;
- les jours des épreuves cantonales de référence, les jours de l'examen de certificat ;
- les jours qui précèdent ou qui suivent immédiatement un congé motivé individuel accordé, même s'ils sont séparés par un week-end, des vacances, un jour férié ou un congé collectif ;

Comme pour tout type d'absence, **les parents sont responsables de s'assurer que leur enfant rattrape le travail manqué.**

congés joker

Tout est en ligne dans le mémento, sur notre site.



cadre général de l'évaluation

Groupe principal	Groupe restreint		
Français	5P-6P	7P-8P	9S-11S
Mathématiques			
Allemand			
OCOM ou OS			
Anglais			
Sciences de la nature			
Géographie			
Histoire			
Arts visuels			
Musique			
Act. créatrices et manuelles ou éduc. nutritionnelle			

cadre général de l'évaluation fin 9S

VG

VP

	Voie Générale	Voie Prégymnasiale
Groupe principal	≥ 44 pts (11 branches)	≥ 44 pts (11 branches)
Groupe restreint	≥ 16 pts (FRA, MAT, ALL, OCOM ou OS)	≥ 16 pts (FRA, MAT, ALL, OS)
Cas limite	maximum 1 point	maximum 0,5 point

En VG et VP, un 4 de moyenne indique que les objectifs fondamentaux sont atteints.

VG - changement de niveau



	FRA – MAT - ALL	
	Fin du 1 ^{er} semestre	Fin d'année
Niveau 1 à niveau 2	moyenne de 5,5 ou davantage ou 5 sur préavis de l'enseignant	
Niveau 2 à niveau 1	sur demande des parents ou sur préavis de l'enseignant	moyenne de 3 ou moins ou 3,5 sur préavis de l'enseignant

Un échange entre les parents et l'enseignant de la discipline concernée a lieu lors de chaque changement de niveau.

changement de voie **VG -> VP**

VG

VP

Fin du 1 ^{er} semestre	Fin d'année
9VG -> 9VP • FRA MAT ALL niveau 2 avec OS • Seuil • groupe principal $\geq 50,5$ pts • groupe restreint ≥ 19 pts • Cas limite : max 0,5 pt	9VG -> 10VP • FRA MAT ALL niveau 2 avec OS • Seuil • Gr. principal $\geq 50,5$ pts • Gr. restreint ≥ 19 pts • Cas limite : max 0,5 pt
	9VG -> 9VP • FRA MAT ALL niveau 2 sans l'OCOM • Seuil • groupe principal $\geq 46,5$ pts • groupe restreint ≥ 15 pts • Cas limite : max 0,5 pt

Un échange entre les parents et le maître de classe a lieu lors de chaque changement de voie.

changement de voie **VP -> VG**

VG

VP

Fin du 1 ^{er} semestre	Fin d'année
• sur demande des parents ou • sur préavis du conseil de classe	élève en échec ayant déjà • redoublé l'année en cours ou • redoublé deux fois ou • sur demande des parents ou • sur préavis du conseil de classe

Un échange entre les parents et le maître de classe a lieu lors de chaque changement de voie.

cadre général de l'évaluation

pour toute information:

- évaluation
- groupes et branches
- normes de promotion



un nouveau cycle de trois ans

VG

VP

9VG

OCOM (Option de compétence
Orientée Métier)

2 périodes par semaine

FORGEN (formation générale)

2 périodes par semaine

Disciplines à niveaux :

français, mathématiques et
allemand.

9VP

OS (Option Spécifique)

4 périodes par semaine

Pas de niveaux en VP

changement de niveau/voie

VG

VP

Fin du semestre / fin de l'année

Première étape

si nécessaire en vue d'un changement (niveau et voie)

Préavis des maitre.ss.es et demande des parents

Tenue du Conseil de classe

Points de situation (notes)

Seconde étape

Décisions du Conseil de direction (Directeur et Doyen.ne.s)

Droit de recours des parents

les périodes FORGEN

VG

FORformation
GENérale:

pour regrouper les
élèves et travailler
sur

La gestion
de classe

Approche du
Monde
Professionnel
(AMP)

Les MITIC

VG* : abandon de l'OS ?

fin du 1er semestre

Sur **demande des parents** ET **moyenne < 3,5**
ou si passage aux niveaux 1+1+1

L'élève choisit une OCOM en fonction des places disponibles

fin d'année

Automatiquement si **moyenne < 4,0**
ou si passage aux niveaux 1+1+1

*également pour les élèves qui se réorienteraient de 9VP à 10VG

choix des OCOM / OS

VG

VP

OCOM, fin de 9^e

Nouveau choix possible pour OCOM de 10-11^e (2 ans)

OCOM, fin de 10^e

Aucun changement d'OCOM jusqu'à l'examen en fin de 11^e

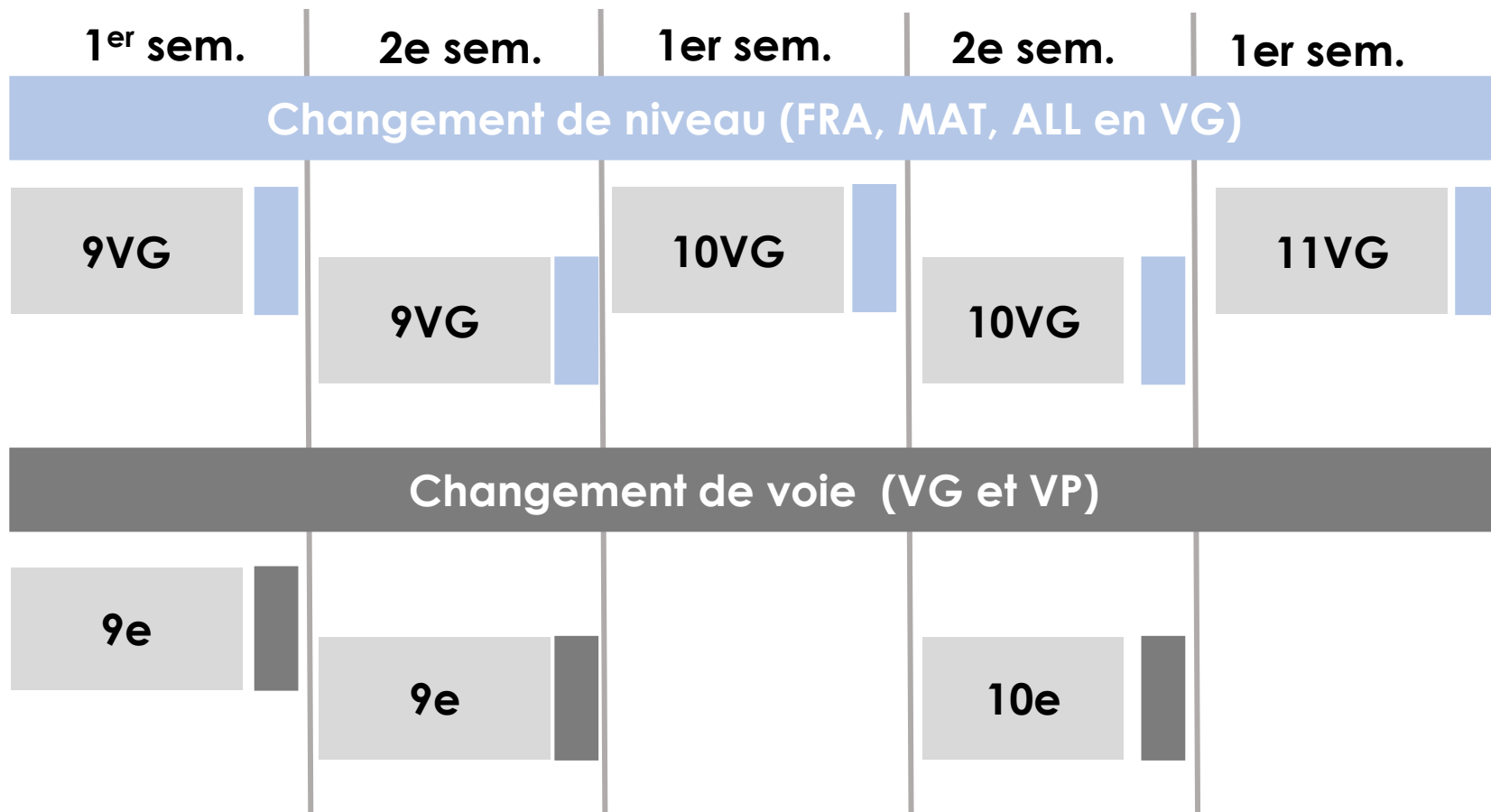
Spécificité de l'OS

Aucun changement d'OS jusqu'à l'examen en fin de 11^e
(sauf abandon entre la 9^e et 10^e en VG)

niveaux et voies

VG

VP



vos questions



merci de votre attention !

ce diaporama est disponible sur notre site internet
www.esep.ch



plan des salles de classe



9VG/1 Mme Mallem,
salle C101, 1^{er} étage

9VG/2 Mme Le Fournier/
Mme Devenoges,
salle C103, 1^{er} étage

9VP/1, Mme Menetrey,
salle B006, rez

9VP/2, M. Héritier
salle B101, 1^{er} étage